

Le PNUD et l'Égalité des Sexes

La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est au cœur du mandat du Programme des Nations Unies pour le Développement. L'égalité des sexes, enracinée dans les droits de l'homme, est cruciale pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et pour un développement durable. En défendant l'égalité des sexes et en donnant aux femmes les moyens de devenir des agents du changement et d'avoir un pouvoir décisionnaire dans les processus de développement qui influent sur leur vie, le PNUD poursuit une vision d'un monde plus inclusif, durable et résilient. L'égalité des sexes améliore non seulement la vie des femmes et des filles, mais aussi les perspectives d'avenir des ménages, des communautés et des nations. Lorsque les inégalités diminuent, les enfants sont scolarisés en plus grand nombre, les familles sont en meilleure santé, la productivité agricole s'améliore et les revenus augmentent. Le PNUD collabore étroitement avec des partenaires du système des Nations Unies et au niveau global pour que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes figurent dans l'Agenda du Développement pour l'après-2015.

Le PNUD se focalise sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes proprement dites, et l'intègre aussi dans ses trois principaux domaines thématiques: **modes de développement durable, systèmes de gouvernance inclusifs et performants et renforcement de la résilience.**

Modes de développement durable

L'égalité des sexes en termes de participation, de droits et d'opportunités est essentielle pour éradiquer la pauvreté et promouvoir une croissance inclusive, équitable et durable. Les femmes, en particulier quand elles sont pauvres ou vivent en milieu rural ont une vie inextricablement liée à l'environnement, ont des connaissances et une expérience précieuses et peuvent apporter tout leur poids à l'élaboration de politiques nationales inclusives en matière d'environnement. Le PNUD donne son appui aux partenaires nationaux pour:

- Réduire ou éliminer les obstacles à l'autonomisation économique des femmes, notamment en s'attaquant aux soins non rémunérés des femmes et en encourageant le travail décent pour les femmes et un accès égal au crédit et aux ressources productives;

QUELQUES FAITS ET CHIFFRES

- On estime que les femmes et les filles constituent 60 pour cent de ceux qui souffrent de faim chronique.
- Les femmes ne détiennent que 21,4 pour cent des sièges parlementaires dans le monde.
- En Afrique Subsaharienne et en Asie du Sud, 80 pour cent des emplois féminins se trouvent dans le secteur informel.
- Au plan mondial, trois femmes sur dix disent avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles venant d'un partenaire intime.
- En dépit de progrès dans certains pays et régions, environ 800 femmes meurent chaque jour de causes évitables durant la grossesse ou l'accouchement.

- Appuyer l'intégration des considérations de genre dans les mesures de protection sociale afin que les femmes, autant que les hommes, puissent participer aux activités économiques;
- Garantir une gouvernance respectueuse de la dimension genre dans la gestion des ressources naturelles; et
- Appuyer les initiatives visant à ce que l'accès, la gestion durable et la propriété des biens et services de l'écosystème soient plus ouverts aux femmes, notamment par le biais du financement climatique.

Des systèmes de gouvernance inclusifs et efficaces

Pour que la gouvernance soit inclusive et efficace, les femmes doivent participer à titre égal tant aux processus qu'aux institutions et bénéficier à titre égal des services. Le PNUD donne son appui aux partenaires nationaux pour:

- Promouvoir la participation des femmes en tant qu'électrices et candidates et leur représentation égale dans les commissions constitutionnelles, les parlements, les administrations publiques et le système judiciaire;
- Renforcer les droits juridiques des femmes et leur accès à la justice;
- Associer équitablement les femmes à l'établissement des priorités et à la fourniture des services locaux, notamment en matière de santé et de sécurité;
- Améliorer les capacités nationales pour prévenir et lutter contre la violence sexuelle et sexiste et offrir aux victimes des services de soutien et un accès à la justice.

Renforcement de la résilience

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont indispensables à la construction de sociétés et de nations résilientes. En dépit des ravages causés par les crises humanitaires, les périodes de reconstruction qui s'en suivent sont riches d'opportunités pour créer des organes de gouvernance plus inclusifs et faire évoluer les sociétés, notamment en faisant progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le PNUD donne son appui aux partenaires nationaux pour:

- Promouvoir à titre égal la participation et la prise d'un rôle de décision des femmes dans la prévention et l'atténuation des conflits, la médiation et la consolidation de la paix;
- Garantir la participation égale des femmes dans les processus décisionnels en matière d'adaptation et d'atténuation climatiques et de réduction des risques de catastrophes;
- Intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les plans et politiques de réduction des risques climatiques ou de catastrophes;
- Veiller à ce que les femmes profitent à titre égal du développement local, de la création d'emplois, des prestations de service de première ligne et des programmes de réinsertion dans les situations d'après conflit ou d'après catastrophe.

Au sein du PNUD:

Transformations institutionnelles

Pour arriver à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, le PNUD estime essentiel de procéder à des transformations culturelles dans la façon dont l'organisation se conduit elle-même. Il s'efforce d'initier des changements en interne en engageant un nombre égal d'hommes et de femmes à tous les niveaux et en veillant à répondre aux besoins des femmes et des hommes sur les lieux de travail ainsi que dans sa programmation. Des cadres de responsabilisation plus solides ont été mis en place pour suivre les progrès en termes d'égalité des sexes tant dans nos activités programmatiques que dans l'ensemble de l'organisation. Le PNUD a adopté le Marqueur du Genre, un outil de responsabilisation qui lui permet de mieux suivre ses investissements en la matière. Le Secrétaire général a estimé que les expériences du PNUD avec ce marqueur constituaient «une bonne pratique» et d'autres agences du système des Nations Unies suivent notre exemple dans ce domaine. Pour accroître les capacités et les responsabilités en matière d'intégration des questions de genre, le PNUD a aussi adopté le «Sceau pour l'Égalité des Sexes», un label institutionnel récompensant les bonnes performances des bureaux du PNUD qui obtiennent des résultats en la matière et leur accordent une certification d'or, d'argent ou de bronze en reconnaissance de performances exemplaires.

Le PNUD en action

- Au **Vietnam**, le PNUD a appuyé le renforcement des capacités et des activités de plaidoyer pour accroître la participation des femmes et des filles dans la gestion des catastrophes et les processus décisionnels. Il a lancé un programme communautaire de gestion des risques de catastrophe qui couvre 6 000 communes et villages et a formé 350 instructrices.
- Au **Burundi**, le PNUD et ses partenaires ont appuyé la mise en place d'un «guichet unique» qui offre aux victimes de violences sexuelles une aide médicale, psychosociale et juridique.
- En **Azerbaïdjan**, le PNUD a apporté son soutien à une enquête sur la population active qui a fourni des données ventilées par sexe et des statistiques sur les différences hommes/femmes en matière d'emploi. Celles-ci constituent une bonne base pour que le gouvernement puisse prendre des décisions politiques équitables.
- En **El Salvador**, le PNUD a aidé le groupe parlementaire féminin à rédiger une loi imposant un quota de 30 pour cent de femmes pour les élections populaires.
- Au **Sénégal**, le PNUD, avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), a formé des femmes à planter et cultiver des palétuviers, ce qui leur a permis d'obtenir des revenus et de jouer un rôle crucial dans la restauration de plus de 2 000 hectares de mangroves rares dans le nord du pays.
- Au **Cambodge**, le PNUD a apporté un soutien au gouvernement, aux réseaux de la société civile et à des réseaux de femmes et de filles vivant avec le VIH et le Sida. Pour la première fois, le nouveau Plan d'action national sur la violence à l'égard des femmes s'est focalisé sur la violence que subissent ces femmes et filles séropositives, y compris les travailleuses du sexe.
- En **Égypte**, le PNUD collabore avec ONU-Femmes pour appuyer l'initiative «Citoyenneté Féminine», qui distribue des cartes d'identité nationale pour permettre aux femmes de voter, de s'inscrire comme membres de partis politiques et d'accéder à des services comme l'établissement de titres de propriété ou de contrats.

Pour en savoir plus, voir le site:

<http://www.undp.org/women>

Programme des Nations Unies
pour le Développement
304 East 45th Street
New York, NY 10017 USA

Février 2014



Au service
des peuples
et des nations